SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DIU Echocardiographie

- Composante : Faculté de santé, Formation continue en santé
- Niveau d'étude : BAC +5 / master
- Durée : 2 ans
- Ouvert en alternance : Non
- Formation accessible en : Formation professionnelle
- Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

L'échocardiographie a acquis une place considérable en Cardiologie. Cet examen fournit des renseignements très importants dans la majorité des cardiopathies de l'adulte et l'enfant. La pratique de l'échocardiographie nécessite une connaissance approfondie de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie cardiaque.

Objectifs

* Assurer la connaissance des techniques de l'échographie, de l'échocardiographie doppler, de ses indications et de ses principaux résultats qualitatifs et quantitatifs dans divers pathologies.
* Délivrer un enseignement théorique et pratique de l'échocardiographie de façon homogène au sein de plusieurs universités.

Organisation

Contrôle des connaissances

Chaque année :

* épreuve écrite de 2h sanctionnant les connaissances théoriques et comprenant plusieurs questions et plusieurs cas cliniques
* épreuve pratique sous forme de la validation du carnet de stage

Admission

Conditions d'admission

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 25 avril 2024

Candidature en ligne avant le 15 décembre

Sélection des dossiers

Les candidatures seront étudiées par ordre d'arrivée.

Public cible

* Médecins de nationalité française ou originaires d'un pays de la CEE, titulaires d'un diplôme de docteur en médecine leur permettant d'exercer, dans leur pays d'origine, une spécialité en pathologie cardio-vasculaire et/ou en anesthésie.
* Internes titulaires régulièrement inscrits au DES de pathologie cardio-vasculaire ou d'anesthésie ou au DESC de réanimation.
* Médecins étrangers hors CEE titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et titulaires d'un D.E.S. de cardio et/ou d'anesthésie leur permettant d'exercer ces spécialités dans leurs pays, ou régulièrement inscrits en AFS/AFSA de Cardiologie ou d'Anesthésie.

Droits de scolarité

Formation initiale : 340 € + 170 € droits universitaires

Formation continue non financée : 950 € + 170 € droits universitaires

Formation continue financée : 950 € + 170 € droits universitaires

Capacité d'accueil

10 stagiaires maximum par Université

Pré-requis obligatoires

Pour les médecins de nationalité française seront acceptés : le DES de pathologie cardio-vasculaire, le CES de cardiologie ou son équivalence, le DES d'anesthésie, le DESC de réanimation, le CES d'anesthésie ou ses équivalences.

Infos pratiques

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 25 avril 2024

Contacts

Responsable pédagogique

Jacques Laporte

02 41 35 34 13

Responsable pédagogique

Loïc Bière

Contact administratif

Sabirna Bauthamy

02.41.73.58.33

sabrina.bauthamy@univ-angers.fr

Lieu(x)

Angers

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 25 avril 2024